

Le Comité de rédaction : Alain CHANIER, Lydie BLOYER, Michèle DUFFAULT, Michel HUREAU, Liliane MERITET souhaite aux Chamblétois une Bonne et Heureuse Année 2017

Janvier 2017 — N° 63



Le Maire  
Alain CHANIER

Chers Concitoyens,

Au seuil de cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux ; que 2017 vous apporte la joie, le bonheur, la santé pour vous et tous ceux qui vous sont chers. 2017 sera une année particulièrement riche en événements avec tout d'abord la fusion des communautés de communes de Commentry-Néris les Bains et du pays de Montmarault pour devenir Commentry-Montmarault-Néris Communauté. L'investissement aura lieu le 27 janvier à 19 heures au théâtre municipal de Commentry. Les 23 avril et 7 mai, nous élirons un nouveau Président de la

République et les 11 et 18 juin, un nouveau député.

2016 a vu la fin des travaux de voirie des Terres Fortes, et de diverses opérations.

Depuis le 3 janvier, les élèves de la Grande Section de Maternelle ont pris place dans la classe du nouveau bâtiment.

N'oublions pas notre boulangerie où Pierre nous confectionne différents types de pain et une diversité de pâtisseries très appréciés. L'opération commerce de proximité est une réussite, ce dont je me félicite pour avoir retenu depuis longtemps cette idée.

2017 sera l'année de travaux de

voirie et d'assainissement qui pour beaucoup émanent des différentes réunions de quartiers. Ces rencontres sont bénéfiques, nous les rééditerons à compter de 2018, pour l'instant nous prenons en compte vos souhaits issus des débats.

2015 et 2016 sont deux années qui se sont terminées par un nombre identique de naissances, soit 17 par an, c'est très bien. La population réelle communiquée par l'INSEE sur l'année 2014 est en légère augmentation passant à 1097, chiffre encourageant pour l'avenir de Chamblet.

Bonne et heureuse année.

## Actualités

### Vœux de la municipalité

En ce début d'année, le Maire entouré du conseil municipal a présenté ses vœux aux forces vives de la commune, en présence des présidents et maires de la communauté de communes, et du député.

Alain CHANIER est tout d'abord revenu sur **les réalisations 2016**. Outre la finalisation de l'aménagement du quartier des Terres Fortes, qui apporte aux riverains une meilleure image de leur environnement quotidien, divers travaux ont été effectués : réfection de la chaussée rue des Lavandières entre l'entrée du stade et le contournement, entrée du chemin de Chantoiseau, création de fossés et busage impasse des Creux, à Chaville, aux Couardes, réalisation d'une plateforme pour le point de regroupement des déchets à la Brosse, changement de la chaudière du stade.

**Concernant les bâtiments**, les chantiers de l'année ont été la réhabilitation de l'ancienne poste en boulangerie et la construction d'une extension pour l'école maternelle.

À ce sujet, le Maire a souhaité remercier Mme Camus, propriétaire de l'ancienne école qui a accepté de mettre un bâtiment à disposition des associations ainsi que le

club des aînés qui a délocalisé ses activités pendant quelques mois.

Le Maire a salué **les associations locales** dynamiques chacune dans leur passion ainsi que l'ensemble du personnel communal, sans oublier les enseignants autour de leur directrice Anne-Gaëlle qui s'impliquent régulièrement pour les enfants et la commune. Les exemples sont nombreux : printemps de Chamblet, Téléthon, kermesse, marché de Noël, mais aussi les cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre avec la participation des enfants par l'interprétation de la Marseillaise.

Concernant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) fréquentés par 109 enfants sur 166 scolarisés, depuis la rentrée de septembre, les enfants sont accueillis aux Galibots (structure communautaire) dans des locaux adaptés en intérieur comme en extérieur.

**Les projets 2017**, conditionnés par les capacités financières sont : la voirie du quartier du Chéroux, la rue des Thuelles, des travaux de busage et accotement route de Montluçon, l'assainissement rue de la Faucherelle.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les produits phytosanitaires sont interdits. Les élus doivent réfléchir à de nouvelles pratiques, voir envisager d'entretenir en collaboration avec les riverains.

2017 sera également une année d'études à l'approche de certaines réalisations comme une nouvelle cantine, une maison d'assistantes maternelles ...

Alain CHANIER a conclu ses propos en faisant le point sur les réalisations 2016 de la communauté de communes et sur l'évolution du ramassage des ordures effectué par le SICTOM.

### Une seconde rentrée des classes



Les vingt élèves de grande section de maternelle ont eu droit à une deuxième rentrée des classes, dans une classe récemment construite suite à l'attribution d'un 7<sup>ème</sup> poste d'enseignant justifiée par l'augmentation des effectifs. Tout avait été mis en œuvre pour que les installations soient opérationnelles le 3 janvier, par les élus, les entreprises et les enseignantes, Nathalie KRAKOWIAK et Caroline BOST, épaulées par Audrey COURTAUD.



### Le recensement c'est parti !

Depuis le 19 janvier, le recensement de la population a débuté sur la commune et se poursuivra jusqu'au 18 février.

Merci de réserver le meilleur accueil à Audrey VAL, Michel BOIRON et Alexandre BONNIN, agents recenseurs.

Pour faciliter leur travail, il convient de répondre rapidement après leur passage à votre domicile, si possible par internet, c'est plus simple.

Votre participation est essentielle, rendue obligatoire par la loi et utile à tous.



## Conseil municipal du 9 novembre 2016

### Suppression du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

En application de l'article L. 123-4 du code de l'action sociale et des familles, le CCAS est facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants. L'article 79 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 (Loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la République) permet la dissolution des CCAS pour les communes concernées.

Le conseil municipal, décide, par 11 voix pour, 1 contre (Arnaud LAMY) et deux abstentions

## Conseil municipal du 30 novembre 2016

### Adhésion à l'Établissement Public Foncier (EPF) SMAF Auvergne

Considérant la nécessité pour la commune de constituer une réserve foncière en vue de réaliser des projets d'aménagement, le conseil municipal, décide par 11 voix pour, 2 contre (Michel HUREAU, Arnaud LAMY) et 1 abstention (Annie JARDOUX) de demander l'adhésion de la commune à l'EPF-SMAF Auvergne et de mettre en place la Taxe Spéciale d'Équipement. Alain CHANIER et Lydie BLOYER sont respectivement désignés délégué titulaire et déléguée suppléante pour siéger à l'Assemblée Générale de l'EPF-SMAF Auvergne.

### Longueur de voirie communale

Les éléments du dernier tableau de classement en vigueur suite à la délibération du 4 juillet 2013 font état d'une longueur de 31 644 ml. Un diagnostic de la voirie communale revêtu a été confié à l'Agence Technique Départementale de l'Allier afin de mettre à jour le tableau de classement et d'établir des priorités d'intervention.

Le conseil municipal, accepte, à l'unanimité,

(Nicole COSSIAUX, Michel HUREAU), de dissoudre le CCAS de la commune au 31 décembre 2016.

Les attributions auparavant dévolues au CCAS seront exercées directement par la commune, les biens inscrits au budget du CCAS seront repris au budget principal de la collectivité et l'intégralité du patrimoine du CCAS sera transférée à la commune.

### Extension réseau d'assainissement eaux usées rue de la Faucherelle

Le Maire présente l'opportunité de réaliser cette extension du réseau d'assainissement,

le nouveau classement de la voirie et valide la nouvelle longueur de la voirie communale portée à 36 645 ml, après actualisation des longueurs et intégration de nouvelles voies. Cette longueur sera prise en compte par les services de la préfecture pour le calcul de la répartition de la dotation globale de fonctionnement 2018.

### Convention de crédit de trésorerie

Afin de pourvoir au besoin de financement des travaux d'extension de l'école maternelle dans l'attente du versement des subventions, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de souscrire auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole un crédit de trésorerie pour un montant de 50 000 € et une durée de 12 mois.

### Contrat de prêt – budget annexe boulangerie

Le Maire indique qu'il convient de réaliser un emprunt de 32 000 € pour financer les travaux d'aménagement de la boulangerie. Le conseil municipal retient, à l'unanimité, l'offre de la Caisse d'Épargne pour une durée de 10 ans avec un taux fixe de 0,61 %. Les échéances constantes de périodicité annuelle s'élèvent à 3 299,98 €.

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'engager une procédure de modification n° 2 du PLU, conformément aux dispositions des articles L. 153-41 et suivants du code de l'urbanisme.

### Désignation des conseillers communautaires

Dans le cadre de la fusion des communautés de communes « Commentry / Nérès-les-Bains » et « Région de Montmarault » au 1er janvier 2017, la commune de Chamblet dispose de 2 sièges de conseillers communautaires à la nouvelle communauté de communes « Commentry Montmarault Nérès Communauté ». L'article L.5211-6-2 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une nouvelle élection ait lieu pour élire les conseillers communautaires, leurs sièges n'étant pas maintenus.

Le conseil municipal doit élire les nouveaux conseillers communautaires parmi les conseillers

qui comprend la création de 11 branchements particuliers.

Au vu du chiffrage estimatif des travaux réalisé par le bureau d'études BTM, qui s'élève à 57 750 € HT, le Maire propose d'adopter le plan de financement suivant : Agence de l'eau Loire-Bretagne : 12 994 € (22,50 %) – conseil départemental : 12 994 € (22,50 %) – autofinancement : 31 762 € (55 %)

Le conseil municipal, adopte, à l'unanimité, le plan de financement et sollicite l'aide du conseil départemental au titre de l'assainissement des communes rurales et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

### Assemblée plénière du Syndicat Départemental d'Énergie (SDE)

Pascal LOT est nommé délégué suppléant en remplacement de Claude BATISSE.

### Réforme des modalités de délivrance des cartes nationales d'identité

A compter de février 2017, eu égard à un nouveau dispositif national, pour obtenir ou renouveler une carte d'identité, les habitants des communes de l'Allier auront désormais l'obligation de se rendre dans une des 15 communes équipées d'un dispositif permettant de recueillir et numériser les empreintes digitales. Les autres communes comme Chamblet ne pourront plus recevoir ces demandes. Pour notre secteur, les communes de Commentry et Montluçon seront équipées. Considérant l'impact de cette mesure sur le service public de proximité, le conseil municipal, par 12 voix pour, 1 contre (Arnaud LAMY) et 1 abstention (Michel HUREAU), s'élève contre ce dessaisissement des mairies et demande le retrait de cette décision.

communautaires sortants au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Les candidats sont : Alain CHANIER - Michèle DUFFAULT (liste A) - Arnaud LAMY (liste B). Après vote à bulletin secret, la liste A ayant obtenu 10 voix et la liste B, 2 voix, Alain CHANIER et Michèle DUFFAULT sont élus.

### Recrutement des agents recenseurs

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de recruter 3 agents recenseurs vacataires. Chaque agent percevra une indemnité brute de 920 € et un forfait individuel de déplacement de 150 €. L'INSEE accorde à la collectivité une dotation forfaitaire de 2 189 € qui sera utilisée pour rémunérer les personnels recrutés.

## Le Père Noël à l'école

Cette année, à l'initiative des élus, le Père Noël a rendu visite aux enfants dans leur école des Champs d'blé.

Le Monsieur à la barbe blanche, la hotte remplie de cadeaux, a passé un moment avec chaque classe pendant que Lydie BLOYER et Nicole COSSIAUX servaient viennoiseries et jus de fruit offerts par la municipalité.

Delphine MICHARD a remis des friandises aux enfants, au nom de l'Amicale Laïque.



## Marché de Noël de l'école

À la veille des vacances, le marché de Noël de l'école a de nouveau rempli la salle polyvalente. Parents et grands-parents étaient nombreux pour découvrir les étals garnis de gourmandises et objets décoratifs avant le spectacle dansé et chanté présenté par les élèves sous la houlette de la dynamique équipe enseignante.

Le tirage de la tombola organisée par l'amicale laïque a permis aux plus chanceux de repartir avec des lots offerts par les partenaires locaux.



## Repas du personnel et des enseignants

Le 16 décembre, employés municipaux et enseignants ont répondu à l'invitation du conseil municipal pour partager un moment convivial autour d'une paëlla afin de clôturer une année riche en activités. Le choix d'un repas indépendant du repas de Noël de la cantine permet d'associer l'ensemble du personnel communal.



## Commémoration de l'armistice

Le 98<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre a été commémoré en présence de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés de Commentry qui ont déposé une gerbe à côté de celles de la municipalité et du monde combattant. Après la lecture des messages et la sonnerie aux morts, une trentaine d'enfants de l'école ont entonné une vibrante Marseillaise, sous la baguette de Cédric CLAIRET.



## Repas communal des Aînés

Comme le veut la tradition, le maire accompagné de membres du conseil municipal et du centre communal d'action sociale (CCAS), a accueilli les aînés pour le repas annuel de l'amitié.

Après le service du repas, Maurice, Doudou et Alain ont permis aux convives de digérer sur la piste de danse. En fin d'après-midi, les aînés se sont quittés ravis en promettant de se retrouver en janvier 2018 !



## Le printemps de Chamblet se prépare

La commission extra-municipale a retenu le dimanche 14 mai pour la journée publique du Printemps de Chamblet dont le thème sera « les graines ».

La convention habituelle a été signée récemment entre les partenaires (école, lycée agricole Montluçon-Larequille, mairie). Des moments d'échanges sont déjà planifiés entre l'école des Champs d'blé et le lycée. Les membres de la commission ont exprimé de nombreuses idées d'animations qui alimenteront le programme détaillé de la journée publique.



## Rencontre avec les habitants

Samedi 19 novembre, les élus ont invité les habitants du chemin des Mineurs, des Terres Fortes, des Thuelles, de la rue de la Fontaine, des Marais et du Pavillon afin de les informer des réalisations municipales et de prendre note des éventuelles doléances. Le Maire a rappelé les réalisations et travaux entrepris depuis le début du mandat avant de s'attacher aux projets 2017/2018. Puis les personnes présentes se sont exprimées : mauvaise qualité de la TNT, débit internet insuffisant, manque de visibilité à la sortie de la rue de la Fontaine aux Marais, problèmes d'écoulements d'eaux pluviales dans des fossés rue des Thuelles, sécurité des cheminements piétons, état des abords des étangs des Marais.



Les élus ont pris note de toutes ces questions ou soucis afin d'engager des réflexions qui seront concrétisées en fonction des capacités budgétaires. Pour ce qui concerne les étangs des Marais, c'est la communauté de communes de Commentry/Nérès-les-Bains qui en a la compétence et pour la route de Nérès c'est le département. Avant de se séparer, Alain CHANIER a rappelé que les riverains possédant des arbres en limite des voies publiques se devaient d'éviter l'amoncellement de feuilles sur la chaussée la rendant glissante et dangereuse par temps de pluie aussi bien pour les automobilistes que pour les piétons.

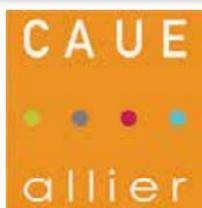
La participation des habitants et les sujets évoqués montrent l'importance de ces moments d'échanges qui éclairent régulièrement les choix des élus pour améliorer la qualité de vie à Chamblet.

## Bougies artisanales

Depuis début novembre, Jean-Paul WEISE fabrique des bougies artisanales, classiques ou sculptées, à la cire de soja (cire 100 % naturelle, biodégradable et non toxique), associée avec des parfums de Grasse.



Associations loi 1901, les CAUE ont été créés suite à la loi sur l'architecture de 1977... bientôt 40 ans ! Les missions regroupent du conseil, tant aux collectivités territoriales qu'aux particuliers, de la formation et de la sensibilisation, pour promouvoir la qualité architecturale, paysagère et environnementale. À travers les compétences variées d'une équipe pluridisciplinaire, le rôle du CAUE est de donner à tous des clés de lecture et des outils aidant à la décision.



Dégagé de tout intérêt dans la maîtrise d'œuvre, et placé hors des circuits administratifs obligatoires, le CAUE propose des actions fortes d'une neutralité et d'une objectivité qui facilitent le dialogue, en s'adaptant au contexte local.

Pour accompagner votre réflexion, vous pouvez consulter le site Internet du CAUE : [www.caue03.com](http://www.caue03.com)

## Infos diverses...

### Logements libres :

4 T3 et 1 garage impasse des Tourterelles

### Tri'tou mobile :

6, 7 et 8 avril à Saint-Angel

## Comité des Fêtes

L'assemblée générale annuelle a permis au président de remercier toutes les personnes : adhérents, bénévoles, partenaires qui apportent leur aide ou leur contribution aux manifestations. Il a plus particulièrement salué le soutien des « anciens » ainsi que l'arrivée de « jeunes » adhérents.



C'était aussi l'occasion de faire un retour sur les manifestations 2016 avec la très belle réussite de la randonnée des pissenlits, la fidélité du public pour la Fête du bœuf organisée en collaboration avec les Crony Band et la Fête de Saint-Maurice qui a accueilli 230 exposants à la brocante. Le conseil d'administration renouvelé se compose comme suit : Fabien AUGAGNEUR, président ; Joël COLLINET et Philippe THUELIN, vice-présidents ; Michèle DUFFAULT, secrétaire ; Damien LAURAS, secrétaire adjoint ; Bernadette AUCOUTURIER, trésorière ; Josette AUGAGNEUR, trésorière adjointe ; Marie-Hélène ABADIE, Michel BOIRON, Michel LANOIX, Jacqueline VERGNOL, membres.

Le Maire, satisfait de voir autant de participants à cette assemblée générale, a remercié les dirigeants et bénévoles qui contribuent au « bien vivre à Chamblet ». Au vu des résultats des dernières éditions de la fête du bœuf, le président a souhaité que le contenu de cette journée soit revu et adapté. Des recherches d'animations sont en cours pour répondre à cette préoccupation partagée par l'ensemble des adhérents.

Le comité des fêtes prépare d'ores et déjà la randonnée des pissenlits, dimanche 19 mars, rendez-vous incontournable du printemps !

## Des nouvelles de l'ESC



À la trêve, l'équipe A est 4<sup>ème</sup> de sa poule et la B, 5<sup>ème</sup> malgré les joueurs mobilisés en équipe A suite à des blessures.

L'ESC a eu le plaisir d'accueillir 115 personnes au repas de fin d'année. Les dirigeants remercient les Chamblétois pour leur accueil lors du passage des calendriers, dont la recette est précieuse pour le bon fonctionnement du club.

## Échanges intergénérationnels

Les aînés ruraux ont été sollicités par les élèves de CM1/CM2 pour la fabrication de jouets en bois.

Après des recherches sur internet, les élèves ont retenu en accord avec les aînés la réalisation de 6 jouets.

Les petits bricoleurs ont pris les mesures sur des modèles ou catalogues, et établi des fiches de construction, qu'ils ont transmis aux aînés chargés d'examiner la faisabilité.

Trouver la matière première était à la charge des aînés. Pour minimiser les coûts et dans l'esprit de développement durable, le bois de palette fut le premier support.

L'assemblage s'est fait en commun, après la préparation des pièces les plus importantes par les adultes, tout le monde se retrouvait à l'école pour le montage. C'est avec les conseils avisés de quelques aînés et sous leur regard sécuritaire que les élèves ont utilisé les outils du menuisier : marteau, scie, perceuse, tournevis...

Après plusieurs séances de montage, il reste aux élèves à rédiger les règles de ces jeux, pour pouvoir disputer des parties de grand gruyère, de lancer d'anneaux, de table à élastique, etc... lors du Printemps de Chamblet et de la kermesse.

C'est avec grand plaisir que les aînés ont rejoint l'équipe éducative pour la réalisation de ces jeux en bois.



## Les Amis de Saint-Maurice

Lors de l'assemblée générale annuelle, le président a rappelé les activités 2016, avant la présentation du bilan financier par la trésorière Gisèle BUISSONNIER.

Concernant les projets 2017, Pierre THUELIN a indiqué que les historiques de Saint-Maurice et de Sainte-Barbe seraient réalisés sur parchemin comme suggéré par la vice-présidente Bernadette REMMEAU. La réfection du plafond de la voûte de la crèche est également envisagée et les amis de Saint-Maurice prévoient de visiter les croix afin de restaurer les plus endommagées.

De son côté, le Maire a remercié les adhérents pour leur implication dans la sauvegarde du patrimoine religieux de la commune.



## Le Téléthon à Chamblet

Pour la 7<sup>ème</sup> année, bénévoles, enseignants, élèves, personnel communal ont activement participé aux animations organisées à Chamblet pour le Téléthon 2016, les 2 et 3 décembre. La vente de pommes, de jus de pommes, de pâtisseries, de gadgets, le défi relais de l'école, le lâcher de ballons, les randonnées, les danses, etc ... ont permis de collecter la belle somme de 7 000 € remise à Chamblet Téléthon.

Au final, c'est 21 567 € que l'association regroupant les communes de Bizeneuille, Chamblet, Deneuille-les-Mines, Saint-Angel et Verneix a versé à l'AFM.



## Amicale de Pêche

Dans la perspective de l'ouverture de la pêche, 500 kg de carpes, 120 kg de gardons, 250 kg de tanches ainsi que 28 kg de brochets (18 têtes) ont élu domicile dans l'étang. Cet empoissonnement de 898 kg sera complété par 30 kg de truites pour l'ouverture du 2 avril.



## L'agenda du trimestre

**19 mars** : Commémoration de la guerre d'Algérie

**25 et 26 mars** : Amicale de Pêche - Remise des cartes

## Calendrier des manifestations du trimestre

**4 février** : Amicale Laïque - One Man Show de Mathieu Buet

**19 mars** : Randonnée des pissenlits du Comité des Fêtes

**20 mars** : Rencontre Tarot du Club de l'Amitié des Aînés Ruraux

**22 mars** : Don du sang

**25 mars** : Théâtre de l'Amicale Laïque

**2 avril** : Repas anniversaire du Club de l'Amitié des Aînés Ruraux

**7 avril** : Carnaval de l'école

**8 avril** : Repas annuel Amicales Chasse et Pêche

**29 avril** : Concert Bouquets d'Harmonies

